



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 22 septembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 septembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 5

### Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS  
Monsieur François DESEILLE  
Madame Christine MARTIN  
Madame Sladana ZIVKOVIC  
Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Madame Claire TOMASELLI  
Monsieur Antoine HOAREAU  
Madame Nuray AKPINAR-  
ISTIQUAM  
Monsieur Franck LEHENOFF  
Madame Dominique MARTIN-  
GENDRE  
Madame Nadjoua BELHADEF  
Monsieur Marien LOVICH  
Madame Kildine BATAILLE  
Madame Delphine BLAYA  
Monsieur Christophe AVENA  
Madame Lydie PFANDER-MENY  
Monsieur Joël MEKHANTAR  
Monsieur Denis HAMEAU

Monsieur Jean-Philippe MOREL  
Madame Marie-Odile CHOLLET  
Monsieur Jean-Paul DURAND  
Monsieur Jean-Patrick MASSON  
Monsieur Georges MEZUI  
Monsieur Massar N'DIAYE  
Monsieur Vincent TESTORI  
Madame Stéphanie VACHEROT  
Monsieur Jean-François  
COURGEY  
Monsieur Bassir AMIRI  
Madame Mélanie BALSON  
Madame Catherine DU TERTRE  
Madame Nora EL MESDADI  
Monsieur David HAEGY  
Madame Danielle JUBAN  
Madame Marie-Hélène  
JUILLARD-RANDRIAN  
Monsieur Philippe LEMANCEAU  
Madame Ludmila MONTEIRO

Madame Laurence GERBET  
Monsieur Emmanuel BICHOT  
Madame Céline RENAUD  
Madame Caroline  
JACQUEMARD  
Monsieur Stéphane CHEVALIER  
Monsieur Laurent  
BOURGUIGNAT  
Madame Claire VUILLEMIN  
Monsieur Axel SIBERT  
Monsieur Patrice CHATEAU  
Madame Karine HUON-SAVINA  
Monsieur Fabien ROBERT  
Monsieur Olivier MULLER  
Monsieur Henri-Bénigne DE  
VREGILLE  
Madame Elizabeth REVEL  
Monsieur Philippe THIRION  
Madame Valérie TEISSEIRE  
Monsieur Frédéric FAVERJON  
Monsieur Pierre PRIBETICH

### Membres absents :

Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe  
AVENA  
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine  
HOAREAU  
Monsieur Bruno DAVID pouvoir à Madame Céline RENAUD  
Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Olivier MULLER  
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie  
KOENDERS

---

**OBJET : LOGEMENT/ACTION FONCIERE****Rue Henri Vincenot - Cession d'une emprise foncière**

Les propriétaires de la maison sise 4b rue de la Cité ont manifesté leur intérêt auprès de la Ville pour l'acquisition d'une emprise foncière en nature d'espace vert, d'une superficie d'environ 75 m<sup>2</sup>, située à l'angle des rues Henri Vincenot et de la Cité, en vue de l'intégrer en jardin d'agrément à leur propriété.

Cette emprise foncière constitue un délaissé de voirie après achèvement de l'aménagement de la rue Henri Vincenot. Le maintien dans le patrimoine communal de ce tènement ne présente pas d'intérêt pour la Ville de Dijon. Il est précisé que la copropriété riveraine, sise 28 rue des Perrières, n'a pas donné suite à la proposition de la Ville de lui céder une partie de ce délaissé de terrain.

Aussi, il est proposé de céder à Madame Anne de Smidt et Monsieur Alexandre Gaveau ce tènement foncier et de procéder à cette vente moyennant le prix unitaire de 54 € le m<sup>2</sup>, conforme à l'évaluation du Domaine.

Il est également proposé d'assortir la cession d'une condition particulière, à savoir que seules les constructions non habitables pourront être autorisées, sous réserve d'obtenir les autorisations d'urbanisme éventuellement nécessaires. Cette clause, fixée pour une période de trente ans à compter de la signature de l'acte authentique, sera intégrée à l'acte de vente.

Préalablement à la cession, la copropriété cadastrée section HI n°462 constituée des lots n°7, 9, 10, 15 et 17 appartenant à la Ville, sera dissoute et il convient de procéder à la désaffectation et au déclassement du domaine public communal de l'emprise foncière cadastrée section HI n°462p et 158p.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **de procéder** à la désaffectation et au déclassement du domaine public communal d'une emprise foncière en nature d'espace vert, située à l'angle des rues Henri Vincenot et de la Cité, cadastrée section HI n°462p et 158p, d'une superficie d'environ 75 m<sup>2</sup> ;
- **de céder** ce bien à Madame Anne de Smidt et Monsieur Alexandre Gaveau domiciliés 6A rue de Beaune à Dijon, moyennant le prix unitaire de 54 € le m<sup>2</sup> ;
- **de dire** que cette cession est assortie d'une condition particulière, à savoir que seules les constructions non habitables pourront être autorisées, sous réserve d'obtenir les autorisations d'urbanisme éventuellement nécessaires. Cette clause est fixée pour une période de trente ans à compter de la signature de la vente, qui interviendra par acte notarié ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions et Monsieur le Comptable des Finances Publiques à percevoir le produit de la vente.

SCRUTIN      POUR : 54

ABSTENTION : 0

CONTRE : 5

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 5 PROCURATION(S)